

Humbert Marie Martin.

Né à Champfromier le 2 mars 1816. Fils d'André et de Geneviève Juilland.

Par sa grand-mère Anne Lucie Genolin il fit partie de la famille Genolin des Sanges.

-Ordonné prêtre à Brou par Monseigneur Devie le 14 mars 1840.

-Curé de Montanges de 1855 à 1861.

-Après avoir été curé de la paroisse il prend sa retraite à Pont d'Ain où il décède à l'hospice des prêtres le 22 janvier 1891, âgé de 75 ans.

-C'est lui qui avait hérité de la grange de Chaté haut lieu de la résistance religieuse durant la révolution mais faute d'argent il dut la laisser tomber en ruines.

N^o 2 .

L'AN mil huit cent quatre-vingt-onze, et le vingt-trois du mois de Janvier
à dix heures _____ du matin par devant nous Conbert, Paul-
Jean-Denis _____ remplissant en qualité _____
d e Maire les fonctions d'Officier de l'état civil de la commune d e Pont d'Ain
canton d e Pont d'Ain _____ département de l'Ain, ont comparu :

Humbert
Martin _____

1^o Cavel Jean Baptiste _____ âgé de vingt-neuf ans,
profession de domestique _____ domicilié à Pont d'Ain, voisin
du décédé ; 2^o Blanc Eugène _____ âgé de quarante-trois
ans, profession de jardinier _____ domicilié à Pont d'Ain, voisin
du décédé ; lesquels nous ont déclaré que Humbert Martin
_____ célibataire
_____ âgé de soixante-quinze ans, profession de ancien depevant - domicilié
à Pont d'Ain _____ né à Champfromier (Ain) fils
des defunts André Humbert et Geneviève Juilland, de
leur viens cultivateurs à Champfromier _____
est décédé en cette commune, et au domicile de l'Hospice des Prêtres
le jour d'hier vingt-deux du mois de Janvier à sept
heures du soir _____, ainsi que nous nous en sommes assuré. Et
sur-le-champ nous avons dressé et inscrit sur les deux registres tenus à cet effet le présent
Acte de décès, dont nous avons fait lecture aux déclarants qui _____ ont signé avec nous,

Cavel E. Blanc _____